



ZOOM SUR :

le triton marbré (*Triturus marmoratus*)

Description

C'est un **grand triton** mesurant jusqu'à 15 cm queue comprise. Sa peau est couverte de **marbrures vertes** sur fond sombre avec des zones crème. Les immatures et les femelles ont une **ligne vertébrale orangée** très vive. Les mâles en phase aquatique nuptiale ont une **crête dorsale** spectaculaire rayée de bandes sombres.

⚠ Ne pas confondre avec la salamandre qui est noire et jaune

Habitat, cycle de vie

Plus exigeant que le triton palmé, il recherche des **pièces d'eau plutôt limpides** et riches en **végétation immergée**. Il est rare dans les zones de grandes cultures.

L'accouplement a lieu dès les premiers redoux, et la métamorphose, en été. Les œufs sont déposés un à un sur la végétation aquatique (contrairement aux grenouilles et aux crapauds qui déposent leurs œufs en paquet).

Alimentation

Petits invertébrés, têtards

Menaces

Pollution des milieux aquatiques par les engrais et les pesticides, **absence de refuge** terrestre (haie, broussailles,...) ou **comblement** des mares

Etat de la population

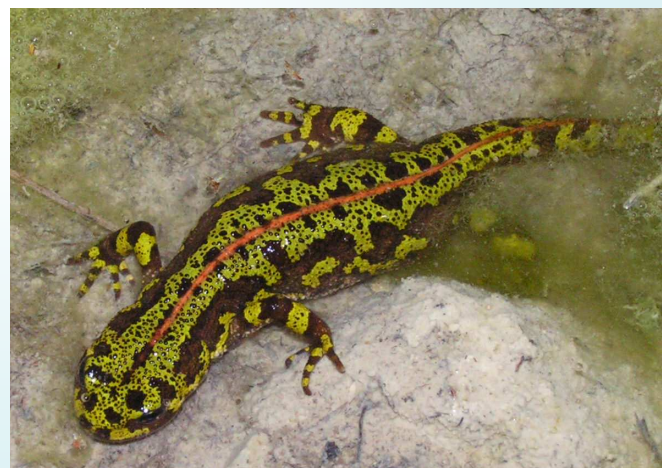
Présent en France uniquement dans l'Ouest, relativement commun uniquement dans les secteurs herbagers

Mesures de protection existantes

Intégralement protégé

Classé espèce **vulnérable** sur la liste rouge française

Espèce prioritaire dans le plan national d'actions pour la conservation de la biodiversité



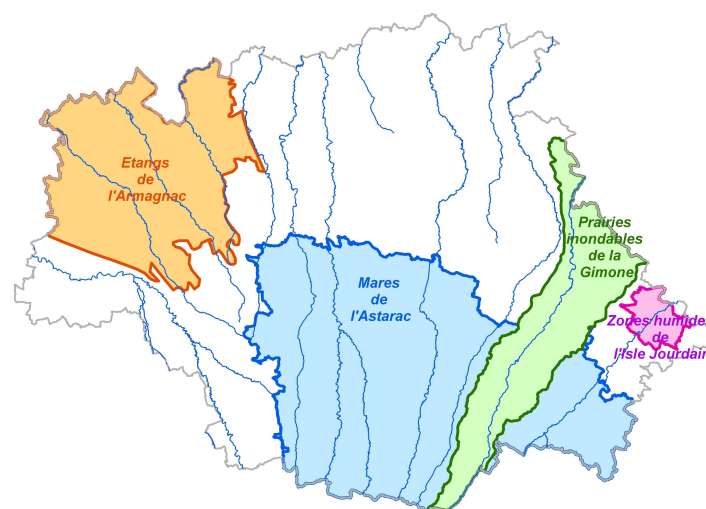
Triton marbré femelle en période de reproduction, Auch

Source : Guide des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées – Gilles Pottier – Ed. Nature Midi-Pyrénées, 2000, 138 p.

Les autres CAT du Gers

L'ADASEA du Gers (Association Départementale de l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) s'occupe d'autres CAT sur le territoire du Gers avec différents objectifs :

- Les étangs du Bas Armagnac
- Les prairies inondables de la vallée de la Gimone
- L'émergence de programmes de valorisation des zones humides des collectivités dans tout le Gers



Contacts :

ADASEA DU GERS
CAT ZH Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande
BP 70161
32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05.62.61.79.50
a032@adasea.net
http://www.adasea32.net



NATURE MIDI-PYRÉNÉES
Association de Protection de la Nature
16, rue de Tivoli
31 068 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 34 31 97 32
contact@naturemp.org
http://naturemp.org

Lettre réalisée par l'ADASEA du Gers avec le soutien financier de :



Crédit photo : ADASEA 32, Nature Midi-Pyrénées et Sophie Hurtes



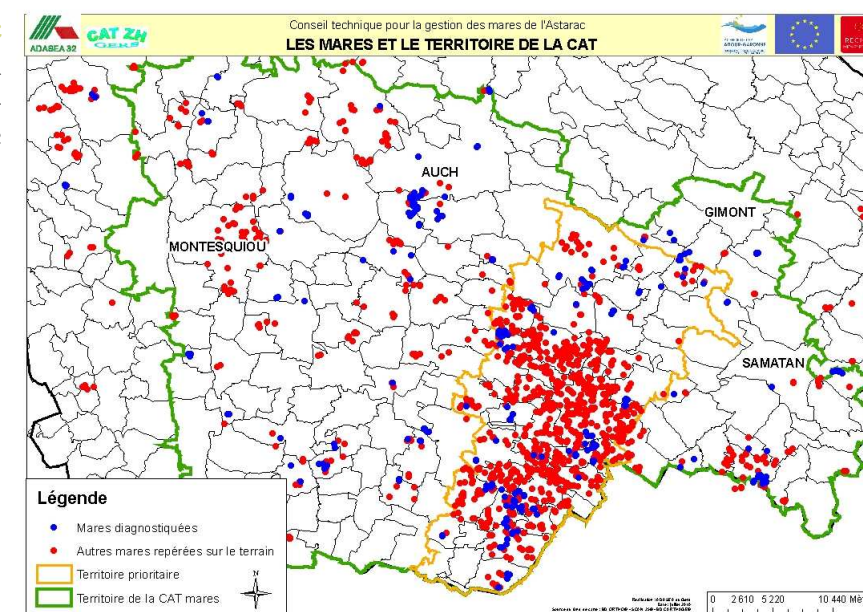
L'ADASEA du Gers accompagne, depuis de nombreuses années, les gestionnaires des zones humides du Gers, notamment ceux des mares des coteaux de l'Astarac, par le biais de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CAT ZH). Ce premier bulletin vous présente un bilan du travail réalisé, des informations pratiques à destination des gestionnaires de mares ainsi que les actions prévues d'ici la fin de l'année.

Depuis 2007, la CAT mares de l'Astarac c'est :

Un inventaire des mares de l'Astarac

réalisé par Nature Midi-Pyrénées, l'ADASEA du Gers et le Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes de Toulouse en 2003-2005, sur une zone test, pour mieux connaître ces écosystèmes

Un territoire spécifique composé d'une zone prioritaire (vallée de l'Arrats et de la Gimone) puis étendu à partir de 2009 (voir la carte ci-contre)



De nombreux outils de communication et de sensibilisation :

- poster et plaquettes
- organisation de réunions intercommunales
- 4 fiches techniques
- panneaux pour salon
- articles dans la presse (la Dépêche du Midi, la Volonté Paysanne, bulletins communaux)
- de nombreux partenaires rencontrés dont 152 mairies
- intervention lors de la semaine verte à Samatan fin mars 2010

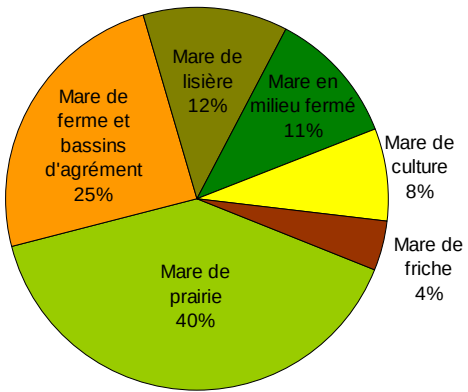
- un comité de pilotage départemental, mis en place en décembre 2009, réunissant : l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER) du Conseil Général du Gers, la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale des Territoires (DDT), la Fédération Départementale des Chasseurs, la Fédération Départementale de Pêche, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et l'Université du Mirail de Toulouse

Un suivi écologique (faune et flore) de 18 mares par l'association Nature Midi-Pyrénées

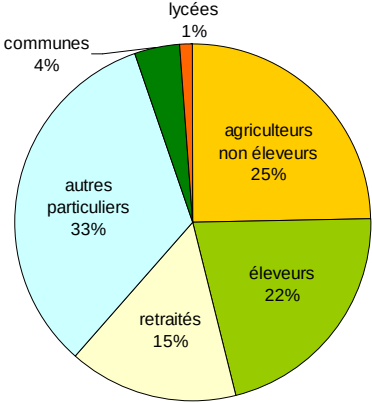
La Cellule d'Assistance Technique a rencontré **93 gestionnaires** de zones humides, dans les coteaux de l'Astarac, pour les conseiller quant aux actions de gestion et de restauration nécessaires au bon fonctionnement de leurs mares. Ces conseils se basent sur un diagnostic détaillé de l'intérêt écologique et du fonctionnement hydraulique des mares. **265 mares et 7 étangs** ont ainsi été expertisés.

Cet automne, **3 chantiers de restauration de mares vont pouvoir se dérouler grâce à une aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne** à hauteur de 50% du montant des travaux . 20 gestionnaires sont demandeurs de cette aide pour leurs futurs travaux. De plus, au moins 6 chantiers seront réalisés sans subvention.

Typologie des mares observées



Un réseau de 93 gestionnaires



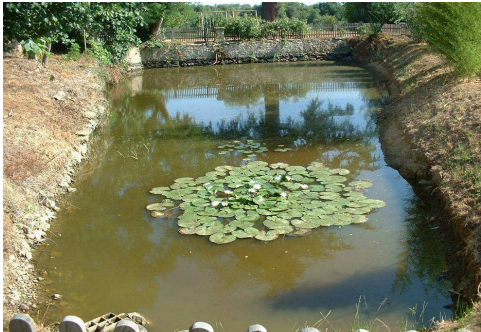
Mare de prairie



Mare de culture



Mare forestière



Mare de ferme



Mare de lisière



Mare de friche

Les principaux problèmes rencontrés :

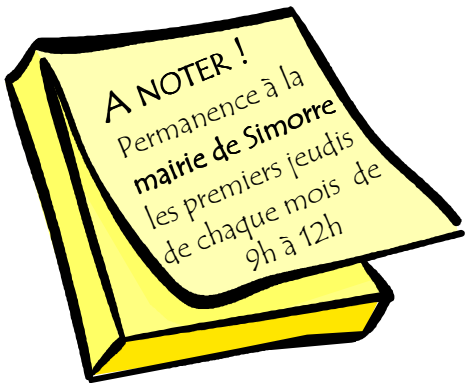
- l'érosion des berges sous l'effet du piétinement par le bétail
- la fermeture de la mare par des arbres et des broussailles due à un manque d'entretien
- la prolifération de végétation aquatique étouffant le milieu (massettes, lentilles d'eau,...), due à la pollution agricole, pouvant entraîner une eutrophisation de la mare
- le comblement de la mare par arrivée de terre lors de gros orages dans les zones cultivées très pentues et sans couvert végétal une partie de l'année
- la prolifération d'espèces exotiques envahissantes (myriophylle du Brésil, ragondins,...)



Mare envahie par des lentilles d'eau

Un sujet vous intéresse ?

Des formations gratuites seront organisées régulièrement et des fiches techniques sont en cours de rédaction, faites nous part de vos attentes en terme de sujet à aborder.



Les Fiches Techniques de la CAT :

Différentes fiches techniques sont à la disposition des adhérents du réseau. Elles ont pour but d'améliorer la connaissance de l'écosystème mare et de son fonctionnement mais aussi de donner des conseils pratiques de gestion. 4 fiches ont été réalisées et sont en cours de réactualisation :

- Les mares de l'Astarac
- Les amphibiens
- L'eutrophisation
- La restauration des mares
- 4 autres fiches sont en cours d'élaboration :
- Les mares d'abreuvement
- Les végétaux aquatiques
- Les insectes aquatiques
- Les plantes envahissantes



A VENIR : Formation sur l'aménagement des mares pour l'abreuvement du bétail

Prévue le **4 novembre 2010**, elle durera une journée pendant laquelle seront présentés :

- l'intérêt des mares pour l'environnement et l'Homme
- les risques sanitaires liés à l'abreuvement direct dans une mare (par les services vétérinaires)
- les différents aménagements possibles (pompe à museau, siphon,...)

Ces exposés seront suivis d'une visite chez des éleveurs de l'Astarac. Une lettre d'invitation avec le programme détaillé est envoyée à tous les gestionnaires du réseau.



QUESTIONS PRATIQUES : Comment désenvaser une mare ?

Si elles ne sont pas entretenues régulièrement les mares ont tendance à s'envaser et à se combler. C'est un **phénomène naturel** sur lequel on peut agir de façon préventive ou curative.

Pour éviter l'envasement de la mare, il faut **empêcher qu'une trop grande quantité de matière organique ou de terre y arrive** :

- élaguer les branches surplombant la mare limite la quantité de feuilles mortes
- exporter régulièrement les végétaux qui envahissent la mare (massettes, algues, lentilles d'eau, myriophylles,...) sans les éliminer totalement
- limiter l'apport d'éléments nutritifs (engrais, déjections animales) qui favorisent la prolifération de végétaux envahissant
- laisser une ceinture de végétation se développer sur les berges
- planter une bande enherbée et/ou une haie en amont permet de retenir la terre provenant des grandes cultures.

Si la mare est très envasée et qu'il y a peu d'eau libre, un curage sera alors nécessaire. Il devra se faire lorsque la mare s'assèche à la **fin de l'été ou, au début de l'automne**, quand il y a le moins d'eau et que la faune et la flore ont fini leur cycle de reproduction. Il faudra faire attention à ne pas créer de berges trop abruptes, à respecter le profil originel de la mare et à ne pas percer la couche imperméable au fond de la mare en creusant trop profondément.

Seuls 2/3 de la vase seront enlevés. En effet, il est important de laisser un peu de vase dans la mare pour ne pas la vider de ses habitants (graines, insectes, micro-organismes, plancton,...) et ne pas uniformiser l'habitat. La vase devra être déposée à côté de la mare pendant un ou deux jours. Cela permettra à la microfaune se trouvant dans la vase de regagner la mare. Ensuite, **la vase constitue un très bon fertilisant naturel** à épandre dans les jardins, les cultures ou les prairies.

